

**2012\_A106**

**OBJET : Ressources humaines - Ajustements et modifications de postes**

Le 12 juillet 2012, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes Emilien Ventre à Rousset, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 6 juillet 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

**Étaient Présents :** JOISSAINS MASINI Maryse - AGARRAT Henri - AGOPIAN Jacques - ALBERT Guy - AREZKI Alain - ARNAUD Christian - BABULEAUD Jean-Pierre - BARRET Guy - BAUTZMANN Marcel - BELLUCCI Angélique - BENON Charlotte - BLAIS Jean-Paul - BONFILLON Jean - BONTHOUX Odile - BOULAN Michel - BOYER Michel - BRAMI Héliot - BRAMOULLÉ Gérard - BUCCI Dominique - BURLE Christian - CANAL Jean-Louis - CASSAN René - CATELIN Mireille - CHARDON Robert - CHEVALIER Eric - CIOT Jean-David - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DAGORNE Robert - DAVENNE Chantal - DE PERETTI François-Xavier - DELAVET Christian - DELOCHE Gérard - DEMENGÉ Jean - DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine - DUFOR Jean-Pierre - DUPERRÉY Lucien - FERAUD Jean-Claude - FERAUD Pierre - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GARÇON Jacques - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GERARD Jacky - GROSDÉMANGE Gérard - GROSSI Jean-Christophe - GUINIERI Frédéric - HAMARD-OULMI Nadira - JAUME Emmanuelle - JOISSAINS Sophie - JOUVE Mireille - LAGIER Robert - LECLERC Jean-François - LICCIA Marcel - LONG Danièle - LOUIT Christian - MANCEL Joël - MARTIN Richard - MARTIN Régis - MATAS Henri - MAURET Jacques - MAURICE Jany - MERSALI Malik - MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - MOUGIN Jacques - MOYA Patrick - MUSSET Alain - NICOLAOU Jean-Claude - ORCIER Annie - PAOLI Stéphane - PATOT Gérard - PELLENC Roger - PERRIN Jean-Claude - PERRIN Jean-Marc - PIN Jacky - PIZOT Roger - POITOU Frédéric - RENAUDIN Michel - RIVET-JOLIN Catherine - ROUARD Alain - ROUGIER Jacques - ROUSSEL Jacques - SANGLINE Bruno - SANTAMARIA Danielle - SILVESTRE Catherine - SUSINI Jules - TAULAN Francis - TERME Françoise - TRINQUIER Noëlle - VEYRUNES Bernard - VILLEVIEILLE Robert

**Étai(en)t excusé(s) et suppléé(s) :** GOUIRAND Daniel suppléé par CHALLIER Antoinette - MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André - ROVARINO Isabelle suppléée par MENGEAUD Julien - SAEZ Jean-Pierre suppléé par CLAVEL Caroline

**Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales :** AMAROCHE Annie donne pouvoir à PELLENC Roger - AMIEL Michel donne pouvoir à ORCIER Annie - BARBAT-BLANC Odile donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - BENNOUR Dahbia donne pouvoir à RIVET-JOLIN Catherine - BERNARD Christine donne pouvoir à GALLESE Alexandre - BRUNET Danièle donne pouvoir à JOISSAINS Sophie - CONTE Marie-Ange donne pouvoir à FERAUD Pierre - DECARA Yannick donne pouvoir à SUSINI Jules - DESCLOUX Odette donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - DILLINGER Laurent donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - FENESTRAZ Martine donne pouvoir à LOUIT Christian - FILIPPI Claude donne pouvoir à CRISTIANI Georges - FOUQUET Robert donne pouvoir à TERME Françoise - GARCIA Daniel donne pouvoir à PATOT Gérard - GUINDE André donne pouvoir à AGOPIAN Jacques - LAFON Henri donne pouvoir à HAMARD OULMI Nadira - LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à SILVESTRE Catherine - MEDVEDOWSKY Alexandre donne pouvoir à DAVENNE Chantal - MERGER Reine donne pouvoir à DELOCHE Gérard - MICHEL Claude donne pouvoir à MERSALI Malik - MOHAMMEDI Amaria donne pouvoir à MATAS Henri - MOINE Anne donne pouvoir à PIN Jacky - OLLIVIER Arlette donne pouvoir à GERACI Gérard - PIERRON Liliane donne pouvoir à DI CARO Sylvaine - PORTE Henri-Michel donne pouvoir à GACHON Loïc - POTIE François donne pouvoir à DAGORNE Robert - SICARD-DESUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à TAULAN Francis - SLISSA Monique donne pouvoir à BUCCI Dominique - TONIN Victor donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

**Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir :** BORDET André - BOUTILLOT Guy - BUCKI Jacques - CHARRIN Philippe - CHAZEAU Maurice - CHORRO Jean - DEVAUX Pierre - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine - GARNIER Eliane - GOURNES Jean-Pascal - GUEZ Daniel - JONES Michèle - LEGIER Michel - NELIAS Mireille - VALETA Marie-José - VENEL Gérard

**Secrétaire de séance :** Stéphane PAOLI

Monsieur Régis MARTIN donne lecture du rapport ci-joint.

**CONSEIL DU 12 JUILLET 2012**

Rapporteur : Régis MARTIN

**Thématique : Ressources Humaines**

**Objet : Ajustements et modifications de postes  
Décision du Conseil**

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet les ajustements et les modifications de postes dans le cadre de la gestion du tableau des effectifs.

**I/ AJUSTEMENTS ET MODIFICATIONS DE POSTES :**

**Au sein de la Direction Collecte des Déchets Ménagers**

Suite aux départs à la retraite de certains agents de la collecte, des agents occupant des postes temporaires sous forme de contrats de remplacement vont être mis en stage.

Par conséquent, il est nécessaire d'ajuster les postes suivants :

Par délibération n°2003-A309 en date du 12 décembre 2003, le Conseil de Communauté a transformé un poste pour l'ouvrir en catégorie C dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux, il vous est proposé de modifier le poste comme suit :

- Poste de catégorie C ouvert dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (C387).

Par délibération n°2008-A171 en date 12 décembre 2008, le Conseil de Communauté a transformé un poste pour l'ouvrir en catégorie B dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux, il vous est proposé de modifier le poste comme suit :

- Poste de catégorie C ouvert dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (C839).

Par délibération n°2010-A006 en date du 25 février 2010, le Conseil de Communauté a transformé un poste pour l'ouvrir en catégorie B dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux, il vous est proposé de modifier le poste comme suit :

- Poste de catégorie C ouvert dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (C255).

Par délibération n°2011-A140 en date du 3 novembre 2011, le Conseil de Communauté a créé un poste de catégorie C ouvert dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux, il vous est proposé de modifier le poste comme suit :

- Poste de catégorie C ouvert dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux (C990).

### **Au sein de la Direction Traitement des Déchets**

Par délibération n°2011-A140 en date du 3 novembre 2011, le Conseil de Communauté a créé un poste de catégorie C/B ouvert dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise ou techniciens territoriaux pour l'exploitation et l'installation de stockage de déchets non dangereux du site de l'Arbois, il vous est proposé de modifier le poste comme suit :

- Poste de catégorie C ouvert dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (C991).

### **Au sein de la Direction des Sports**

Par délibération n°2007-A321 en date du 19 octobre 2007, le Conseil de Communauté a transformé un poste pour l'ouvrir en catégorie B dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

Suite au départ à la retraite de l'agent occupant ce poste, et vu le besoin d'ajuster celui-ci, il vous est proposé de le modifier comme suit :

- Poste de catégorie C ouvert dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (C543).

### **Au sein de la Direction de la Politique de la Ville et de la Cohésion Sociale**

Par délibération n°2012-A003 en date du 15 mars 2012, le Conseil de Communauté a transformé un poste pour l'ouvrir en catégorie A dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Suite au départ à la retraite de l'agent occupant ce poste, et vu le besoin d'ajuster celui-ci pour assurer le suivi des contrats urbains de cohésion sociale, la promotion, la mise en œuvre et le suivi des clauses d'insertion dans les marchés publics ou privés, il vous est proposé d'étendre le poste comme suit :

- Poste de catégorie B ouvert dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (B501).

### **Au sein de la Direction de la Culture Musée Granet**

Par délibération n°2010-A006 en date du 25 février 2010, le Conseil de Communauté a pérennisé 5 postes temporaires en emplois permanents ouverts à temps non complet de 80 % dans le cadre d'emploi des adjoints du patrimoine pour assurer les missions de médiateurs culturels.

Dans le cadre du développement des services au public, les missions des médiateurs ont considérablement évolué dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre de médiations autour des collections permanentes et des expositions temporaires : visites guidées pour le public adulte, ateliers pédagogiques pour le public scolaire, stages de vacances pour le jeune public hors temps scolaire, médiations lors des manifestations (Nuit des musées, Nuits étudiantes, Journées Européennes du patrimoine, etc.).

Pour ces raisons, il vous est proposé de modifier les postes comme suit :

5 postes de catégorie C ouverts à temps non complet (80%) sont transformés en postes à temps complet (100%) dans le cadre d'emplois des adjoints du patrimoine, (C961, C962, C963, C964, C965).

L'organisation du cycle de travail sera déterminée en fonction des besoins d'accueil du public.

**Visas :**

**VU** l'exposé des motifs ;

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

**Dispositif :**

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** les ajustements et les modifications de postes dans le cadre des besoins de service et du tableau des effectifs dans les conditions visées à la présente délibération ;
- **APPROUVER** l'inscription des dépenses y afférant au budget ;
- **AUTORISER** Madame Le Président ou son représentant à prendre tout acte ou toute décision nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**OBJET : Ressources humaines - Ajustements et modifications de postes**

## Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	128
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	128
Majorité absolue	65
Pour	128
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

**Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :**

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents  
**Maryse JOISSAINS MASINI**



17 JUL. 2012